

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

CONCEPTEUR

DURÉE :

1 jour (7h00).

PARTICIPANTS :

8 pers maxi

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel intervenant en préparation ou en suivi de projet des travaux (salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre intervenant lors de la préparation ou du suivi des projets de travaux), ainsi qu'en localisation des réseaux ou en récolement des réseaux neufs

PRÉ-REQUIS :

Aucun

MÉTHODES ET MOYENS :

Grâce à de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, technicien expérimenté dans le domaine AIPR et la formation pour adultes, amène les stagiaires à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

MOYENS ET SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

VALIDATION DES ACQUIS :

- QCM AIPR réalisé sur support informatique (1 ticket par candidat) sur la plateforme du MEEM.
- Remise d'une attestation de formation valable 5 ans et d'une attestation de réussite ou d'échec à l'examen de l'AIPR.

LIEU DE LA FORMATION :

Au sein des agences FOSEC

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF :

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE :

Arrêté du 22 décembre 2015 : précise les modalités d'application de l'arrêté du 15 février 2012 modifié relatif à la mise en œuvre de la réforme anti-endommagement. Il encadre l'examen par QCM permettant aux personnes intervenant sous la direction des responsables de projet de travaux et des exécutants de travaux d'obtenir en premier lieu une attestation de compétence délivrée par un centre d'examen agréé par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la MER (MEEM).

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le stagiaire aura appris la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux, ses connaissances du Guide technique, identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail, préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

PROGRAMME :

- LES ENJEUX DE LA REFORME
 - * Comprendre les enjeux
 - * Prendre connaissance de la situation

- IDENTIFIER LES DIFFERENTS RESEAUX ET LES RISQUES
 - * Les réseaux sensibles
 - * Les réseaux non sensibles

- LE DECRET DU 5 OCTOBRE 2011 ET L'ARRETE D'APPLICATION DU 15 FEVRIER 2012
 - * Les différents acteurs
 - * Où se situer ?
 - * Les clauses de marché
 - * Les classes de précisions
 - * Le principe de DT et de DICT
 - * Les travaux urgents...

- PREPARATION ET ORGANISATION DE CHANTIER
 - * Les plans, le repérage et les affleurants
 - * La détection des réseaux
 - * Les sondages
 - * Le marquage piquetage...

- LES REGLES D'APPROCHE A PROXIMITE DE RESEAUX
 - * La découverte du guide technique
 - * Les fiches techniques

- LE RECOURS A L'ARRET DE CHANTIER
 - * La gestion des dommages
 - * Les mesures à respecter en cas de dommage